

Informations nécessaires et utiles à l'obtention d'une proposition de crédit



Informations à transmettre à la banque :

Afin de traiter au mieux votre demande de crédit, nous aurions besoin des informations suivantes (pour autant qu'elles soient utiles dans le cadre du crédit demandé et pour autant que ces informations ne soient pas déjà en notre possession ou disponibles dans la Banque-carrefour des entreprises):

- l'identité de votre entreprise ou cabinet
- l'activité de votre entreprise ainsi que, le cas échéant, des infos sur son positionnement dans le secteur
- les statuts de votre entreprise, ainsi que les modifications de ces statuts qui ont été publiées au Moniteur belge
- un aperçu de la structure du groupe et de l'actionnariat (si d'application)
- les résultats financiers détaillés (éventuellement intermédiaires) les plus récents, autrement dit les comptes annuels internes de toutes les sociétés
- un plan financier
- le but du crédit
- le montant de l'investissement, l'apport personnel et la durée souhaitée du crédit
- les financements en cours et sûretés personnelles et réelles constituées au niveau de l'entreprise ou du groupe auprès d'autres institutions financières (si d'application)
- la valeur des biens immobiliers et les revenus locatifs éventuels
- les sûretés négatives ("negative pledge") et autres engagements susceptibles d'influencer directement ou indirectement la relation de crédit
- si vous devez le prévoir: le bilan social
- l'identité et la situation patrimoniale de tout constituant d'une sûreté personnelle (si d'application)
- le nom de votre expert-comptable avec qui nous pouvons prendre contact
- vous êtes supposé nous fournir toute autre information utile et disponible que vous estimez pertinente dans le cadre d'une décision de crédit afin que nous puissions procéder à une estimation correcte de la situation de votre entreprise en matière de crédits et déterminer la forme de crédit la mieux adaptée à vos besoins.

Informations à consulter en vue de l'obtention d'un financement optimal de votre investissement :

Une demande de crédit bien documentée augmente les chances d'obtenir rapidement une proposition de crédit positive.

À cet égard, le site web www.financementdesentreprises.be met à votre disposition toute une série d'outils, tels que le guide en ligne et le contenu d'un bon dossier de crédit.

<http://www.financementdesentreprises.be/fr/demande-de-credit/un-bon-dossier-de-credit>

Vous trouverez par ailleurs, sur ce site web, des informations et des ressources utiles en vue de faciliter l'accès au financement de votre investissement, à savoir :

- des mesures de soutien proposées par des acteurs publics ou privés en vue d'aider ou de

soutenir les entreprises dans leur développement et au niveau de leur financement, en particulier ;

- les possibilités d'obtention de garanties publiques :
<http://www.financementdesentreprises.be/fr/accompagnement-soutien-et-garanties-publiques>
- un aperçu clair des principales caractéristiques des sûretés et/ou garanties demandées par la banque en vue de la couverture de votre crédit et l'impact de celles-ci sur votre demande de crédit.
<http://www.financementdesentreprises.be/fr/chercher-un-credit/suretes>

Une plainte à déposer ou une suggestion à formuler?

Contactez le service de médiation de la Banque Van Breda par e-mail à satisfactionclientele@banquevanbreda.be ou par téléphone au 0800 93 004. Au besoin, vous pouvez faire appel au service de médiation du secteur financier. Pour plus d'infos, consultez: www.ombudsfin.be.